

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 17 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Sylvie ALBENQUE-BARDOUX et de Hugues CHAUVET. Madame Gaëlle DELAHEGUE a été nommée secrétaire de séance.

I/ Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur émettant un avis favorable suite à l'enquête publique,

Considérant que les remarques émises par les services consultés et les résultats de ladite enquête publique justifient des adaptations mineures du PLU

Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal décide

- d'émettre un avis favorable à l'approbation du PLU
- d'émettre un avis favorable à l'instauration du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune
- d'émettre un avis favorable à l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal,
- d'émettre un avis favorable à l'instauration de la déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal,
- d'émettre un avis favorable à l'instauration d'une autorisation pour les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal dans le but de préserver le patrimoine bâti et de garder une unité dans le village

II / Commissions municipales

Bâtiments :

Maison des Associations :

Le bail de la micro-crèche est en cours de rédaction. L'ouverture est prévue en février 2021.

Espace culturel :

Il est envisagé de créer des sanitaires dans la salle 1 afin de faciliter son utilisation.

Voiries, Cimetière, chemins :

Des devis sont en cours d'élaboration pour la réfection de l'allée de l'Espace culturel.

Le Conseil Municipal décide de solliciter la Préfecture de la Marne, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021, pour les travaux d'aménagement de la Place de la République.

La cabinet C3i ayant été sollicité afin de réaliser la sécurisation de la traverse départementale (RD26) sur la portion entre la rue du 4 septembre et la rue du 11 Novembre, les membres du

Conseil sollicitent l'aide financière du Conseil Départemental de la Marne pour la réalisation de cette opération.

Une enquête est à programmer pour la reprise des concessions abandonnées du cimetière.

Un arrêté municipal sera rédigé afin de règlementer l'utilisation du terrain multisports.

Communication

Les bulletins d'informations 2021 sont en cours de rédaction et seront livrés le 22 décembre.

Les chocolats à destination des personnes âgées de plus de 65 ans seront distribués le 13 décembre en même temps que les cadeaux de Noël des enfants.

III/ Élection du délégué représentant la commune au sein du Conseil d'administration du collège La Source de Rilly La Montagne

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection d'1 délégué titulaire et d'1 délégué suppléant représentant la commune au sein du Conseil d'administration du collège La Source de Rilly La Montagne. A été proclamé élu délégué titulaire à l'unanimité : M RENIER Simon, a été proclamé élue déléguée suppléante à l'unanimité : Mme CARPENTIER-HENRY Sabrina

IV/Questions diverses

Un état des finances est présenté aux conseillers par Monsieur le Maire.